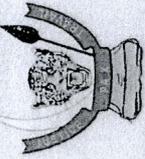


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 216/2024

A L'ENTREPRISE TRIDENT BUILDER.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de reprofilage simple de l'avenue Bégonias dans la commune de Kampemba, conclu avec la commune de Kampemba/Ville de Lubumbashi, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-cinq mille deux cent vingt (USD 35 220) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent quarante-six, cinquante-quatre centimes (USD 246,54), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 18/10/2024.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE HRAYI
Directeur Général